



Mairie de MONTRET

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET
03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

SEANCE DU 12 JUILLET 2016

2016/0047 – Adoption de nouvelles compétences obligatoires - nouvel EPCIFP

Madame La Maire rappelle le projet de révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de Saône-et-Loire, et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption de nouvelles compétences obligatoires pour le nouvel EPCIFP issu de la fusion des communautés de communes Cœur de Bresse et Cuiseaux Intercom'. Le Maire présente les compétences proposées : la promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme, la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

De se prononcer favorable à ces propositions.

2016/0048 – Attribution logement - Anne-Flore TOURNYOL DU CLOS

Madame La Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Anthony MOREL, locataire du logement situé au 120 Rue de la Cure à Montret (Saône-et-Loire) appartenant à la commune, a quitté le logement le 17 juin 2016. Madame Anne-Flore TOURNYOL DU CLOS également employée à l'ESAT de Montret présente sa candidature à ce logement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

D'attribuer ce logement à Anne-Flore TOURNYOL DU CLOS pour un loyer mensuel de 320 euros plus 5 euros de charges à partir du 25/07/2016.

2016/0049 – Attribution logement - Raphaël BERNARD

Madame La Maire expose au Conseil Municipal que Madame Isabelle BADOS, locataire du logement situé au 120 Rue de la Cure à Montret (Saône-et-Loire) appartenant à la commune, quittera le logement le 28/07/2016. Monsieur Raphaël BERNARD, également employé à l'ESAT de Montret présente sa candidature à ce logement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

D'attribuer ce logement à Raphaël BERNARD pour un loyer mensuel de 260 euros plus 5 euros de charges à partir du 28/07/2016.

2016/0050 – Composition du conseil communautaire du nouvel EPCIFP issu de la fusion

Madame La Maire rappelle le projet de révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de Saône-et-Loire, et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la composition du conseil communautaire du nouvel EPCIFP issu de la fusion des communautés de communes Cœur de Bresse et Cuiseaux Intercom'. Le Maire présente les deux propositions de composition de l'organe délibérant des EPCIFP étendus ou issus d'une fusion : la répartition de droit commun, et la possibilité de conclure un accord local.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce comme suit :

7 voix pour adopter l'accord local ;

1 voix pour adopter la répartition de droit commun.

2016/0051 – Dénomination et siège du nouvel EPCIFP

Madame La Maire rappelle le projet de révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de Saône-et-Loire, et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la dénomination et sur le siège du nouvel EPCIFP issu de la fusion des communautés de communes Cœur de Bresse et Cuiseaux Intercom'. Le Maire présente la proposition de dénomination faite par les deux intercommunalités : Bresse Louhannaise Intercom', et la proposition de situer le siège à Louhans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

De se prononcer favorable à ces propositions.

2016/0052 – Raccordement électrique SCI du Marcel Permis de Construire n°07131916E0006

Dans le cadre d'une demande de permis de construire pour les parcelles AB n°204-197-206-210-205-202-199-208-203-209-207, ERDF informe la Mairie du coût de la contribution pour le raccordement de ces parcelles. Cette contribution s'élève à 5 821,61 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité

De laisser le pétitionnaire s'acquitter du montant de cette contribution.

2016/0053 – Claudine DUCLOT : renouvellement CDD

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat à durée déterminée de Madame Claudine DUCLOT arrivera à échéance le 31 août 2016. Sur proposition de Madame La Maire, le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité

De renouveler le contrat de Madame DUCLOT Claudine, demeurant à Bantanges, 728 Route de Gizonges, recrutée en tant qu'agent non titulaire à temps non complet pour exercer les fonctions d'agent des services techniques de la Commune de Montret, jusqu'au 31 août 2017 ; dans les mêmes conditions du précédent contrat.

Son temps de travail reste fixé à 17,5 heures par semaine.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 298 (ou au maximum sur l'indice brut...) du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

2016/0054 – Vente Maison Charmoissy

Madame La Maire demande l'accord au Conseil Municipal de confier la vente au notaire Cécile GUIGUE-FREROT de Ouroux-sur-Saône pour le bien immobilier situé au 260 Route de Savigny lieu-dit Charmoissy à Montret pour un montant de 35 000 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

D'autoriser le Maire à confier la vente de ce bien au cabinet notarial GUIGUE-FREROT.